



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 21/01/2025

Publication :
le 31/01/2025

Délibération n° D-2025-35

**Marchés de travaux - Parc Naturel Urbain - Phase 1 -
Requalification du Boulevard Main - Lot 2 - Avenant 2 - Lot 3 -
Avenant 3**

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Karl BRETEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Direction de l'Espace Public

**Marchés de travaux - Parc Naturel Urbain - Phase 1 -
Requalification du Boulevard Main - Lot 2 - Avenant 2
- Lot 3 - Avenant 3**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le projet de requalification des espaces publics de la phase 1 du Parc Naturel Urbain (PNU) en boulevard jardin s'inscrit dans le prolongement des aménagements réalisés à Port-Boinot, porte d'entrée du Parc Naturel Urbain, dont la Sèvre constitue le fil conducteur.

Le périmètre du marché de travaux est constitué du boulevard Main, dont l'intersection avec le pont Main et la rue Gambetta, de l'allée Dunant, de la place du Port, des abords du Moulin du Roc en façade sur le pont Main et l'allée Dunant.

L'objectif de cette opération est de prolonger la trame verte et développer la biodiversité des bords de Sèvre dans la Ville, en requalifiant la rive droite et en créant deux ambiances principales : une ambiance de prairie arborée devant les équipements culturels du Moulin du Roc et de la médiathèque, et une forêt urbaine place du Port en s'appuyant sur des essences locales.

Les marchés de travaux ont été approuvés lors de la séance du 20 mars 2023 et leur lancement a dû être reporté dans l'attente de la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive. Un avenant n°1 au lot n°1 a été validé lors du Conseil municipal du 17 juin 2024.

Il est précisé que les tranches optionnelles (TO) ne seront pas affermies :

- TO 1 : aménagement des abords de l'îlot vétuste (142 731,13 € TTC).
- TO 2 : aménagement du carrefour avec la rue Gambetta (30 114,72 € TTC) ;

Aujourd'hui, il convient d'opérer les ajustements suivants :

Lot 2 – Espaces verts et mobiliers – Avenant n°2

Plus values : travaux complémentaires d'arrosage,
Moins-values : Ajustements des fosses et de la quantité de la terre végétale qui a été fournie par la Ville (issue de l'ancien terrain des Gardoux), modification du système d'accroche des plantes grimpantes sur façades dans un souci d'homogénéisation dans le choix du matériel et ajustement des plantes grimpantes (en raison de l'état de certaines façades et de certains pignons), habillage de coffrets.

Montant total pour l'avenant n°2 : 13 056,21 € HT soit 15 667,45 € TTC

Lot 3 – Eclairage public et équipements électriques – Avenant n°3

Plus-value : l'ajout d'une borne escamotable pour faciliter la giration et la réexpédition en usine pour reprogrammation du totem avec contrôle d'accès pour rendre possible la bascule depuis le Moulin du Roc sur la Médiathèque

Moins-value : la suppression d'une borne fixe qui du fait du positionnement d'un massif n'est plus nécessaire

Montant total pour l'avenant n°3 : 5 263,06 € HT soit 6 315,67 € TTC

Ces avenants sont passés sur le fondement de l'article R2194-8 du Code de la commande publique.

lotN°	Titulaire	Montant Tranche ferme (en € HT)	Montant avenant (en € HT)	avenantN°	Montant cumulé des avenants	% total des avenants par rapport à la tranche ferme	Nouveau montant des marchés (en € HT)	Nouveau montant des marchés (en € TTC)
2	POITOU PAYSAGE	339 306,741	13 056,21	2	12 026,23	3,54	351 332,29	421 599,53
3	INEO ATLANTIQUE	169 466,68	5 263,06	3	2 683,75	1,58	172 150,43	206 580,52

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants au marché de travaux comme énoncé ci-dessus et autoriser leur signature.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGÉ